octeha
TERRITOIRES - HABITAT - RÉTENGICITÉT

PREFECTURE DE LA LOZERE
COMMUNE DE :

CHANAC

OCTÉHA

à Rodez :
31 avenue de la Gineste
12000 RODEZ
Tél: 05 65 73 65 76
www.octeha.fr

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zones naturelles : 1 / 5000°
- planche 4.a
- planche 4.b
- planche 4.c
- planche 4.d
- planche 4.e

Zones urbaines : 1 / 2000°
- planche 4.f
- planche 4.g

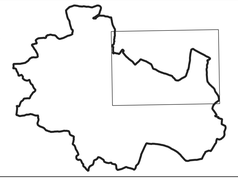

ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le :
17 mars 2019

Approuvé le :
24 février 2020

VISA
Date : 31 janvier 2020
Le Maire,
Philippe BOUCHON

Modifications - Révisions - Mises à jour

Modification simplifiée n°1 approuvée le 17 décembre 2020

Modification simplifiée n°2 approuvée le 03 juin 2021

Révision allégée approuvée le 26 janvier 2023

Zones naturelles
1:5 000

4d

Légende

- Limites de zone
- Enveloppe des zones inondables - PPRI du bassin Lot aval en Lozère (enveloppe reportée à titre indicatif - pour le zonage réglementaire, se reporter au PPRI joint en annexe 6.1.3)
- Enveloppe des zones soumises à des risques élevés et/ou modérés mouvements de terrain - Etude du CEREMA ("glissements de terrain", "chutes de blocs et de pierres" et "effondrements, affaissements et tassements de terrain") (enveloppe reportée à titre indicatif - se référer aux dispositions générales du règlement et à l'annexe 6.6.1 du dossier de PLU)
- Emplacements réservés
- Zones humides à protéger (identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU - Se référer au règlement de la zone concernée)
- Ripisylve du Lot à protéger (identifiée au titre de l'article L.151-23 du CU - Se référer au règlement de la zone concernée)
- Bosquet d'arbres à protéger (identifiée au titre de l'article L.151-23 du CU - Se référer au règlement de la zone concernée)
- Eléments de paysage (alignements d'arbres), repérés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Eléments de patrimoine bâti (murets), repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti et paysager), repérés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysage (arbres remarquables), repérés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Bâtiment désigné au titre de l'article L.151-11/2 du CU
- Sections cadastrales

Pour la numérotation associée, se référer à l'annexe 1 du rapport de présentation
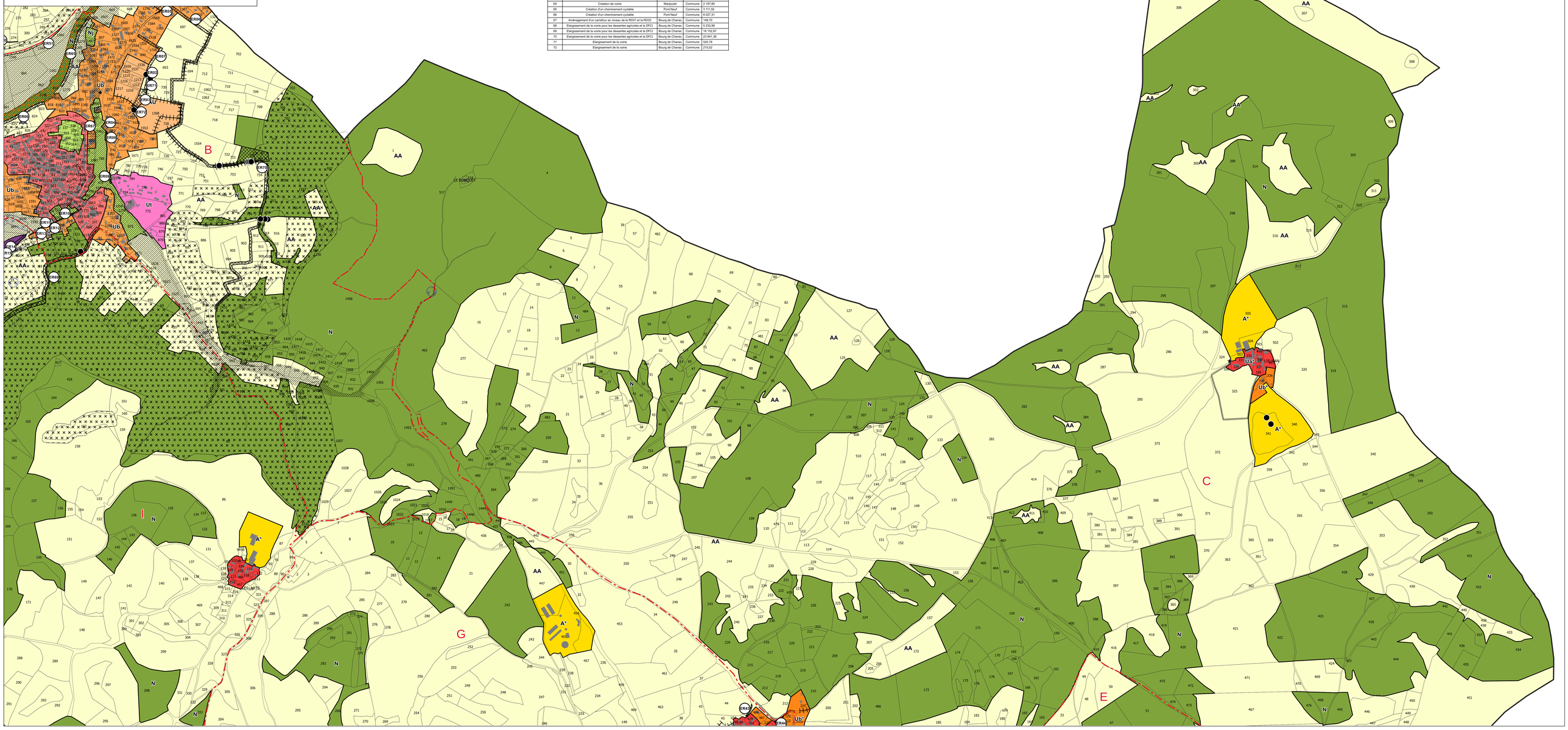
N° ER	Objet	Localisation	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
01	Création d'un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales	Bourg de Chanac	Commune	4 233,87
02	Création d'un espace public	Bourg de Chanac	Commune	942,21
03	Création d'un espace public	Bourg de Chanac	Commune	2 155,58
04	Adaptation du carrefour	Bourg de Chanac	Commune	54,98
05	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	156,01
06	Création de voirie	Bourg de Chanac	Commune	1 971,40
07	Création de voirie	Bourg de Chanac	Commune	2 200,41
08	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	65,59
09	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	169,33
10	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	480,17
11	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	180,75
12	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	47,22
13	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	245,77
14	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	1 785,51
15	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	2 131,10
16	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	987,14
17	Création de voirie	Bourg de Chanac	Commune	498,18
18	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	273,03
19	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	138,60
20	Elargissement d'un chemin agricole	Marijoulet	Commune	298,53
21	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	78,93
22	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	647,23
23	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	1 324,47
24	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	763,30
25	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	329,34
26	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	326,79
27	Création d'une aire de stationnement en épi	Marijoulet	Commune	829,97
28	Création de voirie	Marijoulet	Commune	744,70
29	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	1 092,90
30	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	706,46
31	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	116,09
32	Elargissement de voirie	Marijoulet	Commune	105,82
33	Elargissement de voirie	Varelles	Commune	322,93
34	Elargissement de voirie	Varelles	Commune	149,85
35	Elargissement de voirie	Varelles	Commune	169,03
36	Création de voirie	Varelles	Commune	1 495,17
37	Elargissement de voirie	Ressouches	Commune	97,91
38	Elargissement de voirie	Ressouches	Commune	123,87
39	Création d'un chemin agricole	Ressouches	Commune	3 764,01
40	Elargissement de voirie	Villard	Commune	1 693,71
41	Création de voirie	Villard	Commune	4 140,67
42	Elargissement de voirie	Villard	Commune	391,59
43	Elargissement de voirie	La Nojaréde	Commune	217,21
44	Elargissement de voirie	La Nojaréde	Commune	27,98
45	Création d'un chemin agricole	Ressouches	Commune	414,65
46	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Zone d'activités	Etat	1 261,58
47	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Zone d'activités	Etat	2 952,13
48	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Zone d'activités	Etat	1 181,65
49	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Zone d'activités	Etat	1 104,94
50	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Pont Vieux	Etat	7 368,15
51	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Pont Vieux	Etat	2 090,89
52	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Ressouches	Etat	4 141,65
53	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Ressouches	Etat	4 605,81
54	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Ressouches	Etat	2 996,26
55	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Ressouches	Etat	387,29
56	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Ressouches	Etat	862,08
57	Aménagement de la R.N. 88 et rétablissement des accès	Zone d'activités	Etat	1 084,12
58	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	619,72
59	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	72,00
60	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	209,31
61	Elargissement de voirie	Bourg de Chanac	Commune	1 787,24
62	Création de voirie	Varelles	Commune	2 044,35
63	Création de voirie	Marijoulet	Commune	1 889,69
64	Création de voirie	Marijoulet	Commune	2 197,85
65	Création d'un cheminement cyclable	Pont Neuf	Commune	3 111,50
66	Création d'un cheminement cyclable	Pont Neuf	Commune	8 027,31
67	Aménagement d'un carrefour an niveau de la RD31 et la RD32	Bourg de Chanac	Commune	148,70
68	Elargissement de la voirie pour les desseries agricoles et la DFCI	Bourg de Chanac	Commune	5 232,96
69	Elargissement de la voirie pour les desseries agricoles et la DFCI	Bourg de Chanac	Commune	18 152,97
70	Elargissement de la voirie pour les desseries agricoles et la DFCI	Bourg de Chanac	Commune	23 941,38
71	Elargissement de la voirie	Bourg de Chanac	Commune	520,78
72	Elargissement de la voirie	Bourg de Chanac	Commune	215,52